

Compte rendu du conseil d'administration du Lycée Charles Gide

7/12/2017

18 personnes au départ. 4 élèves, 5 parents, 5 professeurs, 1 représentant de la Communauté de communes, 1 délégué de l'éducation nationale, Mr le Proviseur, Mme la Gestionnaire. Le Quorum est atteint.

Corrections du compte rendu du conseil d'Administration du 7 nov 2017. Remplacer Mr Michel par Mme Michel. Attribution des logements des personnels : 25 voix pour et une abstention.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1. Voyage et échange avec l'Espagne

Le séjour aura lieu du 11 au 18 Mars 2018 à Valladolid puis les élèves espagnols viendront à Uzès du 18 au 25 Mars 2018. Le thème du séjour est la Romanité avec visites des monuments romains, accueil dans les familles et dans les classes. 235 € par famille.

Projet approuvé à l'unanimité.

Don de la Maison des Lycéens : 250 euros pour ce voyage. Approuvé à l'unanimité.

Arrivée de Mme PANTEL proviseure adjointe. 19 présents

2. Fond social du Lycée.

Le rectorat attribue une subvention pour alimenter le Fonds social du lycée. Ce fonds aide les familles qui ont des difficultés financières et qui en font la demande . Comment attribuer ces fonds ? Pour aider à la restauration scolaires et aux voyages. Les familles sont reçues par l'assistance sociale scolaire qui monte le dossier en fonction du Quotient Familial c'est-à-dire : Les Revenus moins les charges divisés par le nombre de personnes x 30jours.

Une commission composée de Mr le Proviseur, Mme la Gestionnaire et de l'Assistante sociale a ensuite toute latitude pour déterminer le montant de l'aide en fonction du barème suivant :

QF ≤ 6 € 90% d'aide 6 < QF ≤ 9€ 70% d'aide 9 < QF ≤ 12 € 50% d'aide 12 < QF ≤ 15€ 30% d'aide

Les familles dont le QF dépasse 15 euros ne peuvent en principe pas prétendre à une aide du FSL. Mais à titre exceptionnel, et sur proposition de l'assistante sociale, la commission peut décider d'attribuer une aide.

Arrivée de Mr le Conseiller Régional et d'un professeur. 21 présents

Projet approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du Budget 2018.

Dotations en hausse par rapport à 2017. Mais il y a des dotations fléchées comme le changement du portail C par exemple, ou les dotations de l'état pour les carnets de liaisons, la reprographie ou les bourses nationales (qui augmentent de 25%)

Pourtant des subventions ne sont plus attribuées et des projets devront donc s'arrêter comme la journée d'intégration Canoé à Collias pour les 2ndes , le projet Lycée 21 pour le développement durable, le projet Radio Gide. On constate également une diminution des budgets alloués aux sorties et aux visites de salons étudiants.

On s'étonne qu'aucun budget ne soit prévu pour renouveler le mobilier scolaire ni les rideaux.

On observe qu'une dotation est attribuée pour réaliser des travaux d'urgence.

Le Budget est adopté à l'unanimité.

4. Mr VERDIER fait le point sur l'internat.

Pour le moment le bâtiment de l'internat est loué à la ville d'Uzès . Lorsque les travaux du nouvel internat commenceront, la Région Occitanie achètera l'ancien bâtiment. Pendant la construction du nouvel internat, il n'y aura pas de travaux dans l'ancien bâtiment. Les travaux de terrassement ont commencés sur le site du nouvel internat.

Mr VERDIER envisage de réaliser des chambres ouvertes sur l'extérieur plutôt qu'un internat fermé pour des élèves de BTS ou des travailleurs saisonniers dans l'ancien bâtiment.

D'autre part, Mr VERDIER annonce qu'une subvention régionale de 2500€ sera bientôt votée pour une résidence d'Artistes au Lycée.

5. Etat prévisionnel des Achats.

Il existe trois familles d'achat : Fournitures, Travaux , Services.

Au dessus de 25. 000 euros , le lycée doit lancer un marché public. Donc chaque ligne prévisionnelle affiche un montant de 24999€.

Voté à l'unanimité.

Compte rendu réalisé par Anne-Lise Bevon déléguée parent de L'agora des parents.